



Union Nationale
du Sport Scolaire

RÈGLEMENT

23 | 24

**CF - COURSE
D'ORIENTATION**

DONNEES GENERALES

Le championnat de France Equipe Etablissement & Excellence se déroule sur 2 courses :

- Le premier jour : Relais
- Le deuxième jour : Répartition sur réseau de postes

Le championnat de France Sport Partagé se déroule également sur 2 courses :

- Le premier jour : Relais
- Le deuxième jour : Répartition sur réseau de postes

Les équipes

Elles sont constituées obligatoirement d'élèves de la même association sportive (sauf en cas d'accord de dérogation 3.33 dans le cadre d'une cité scolaire et pour le sport-partagé).

Une AS qui engage une équipe en Excellence sans en avoir l'obligation est contrainte d'engager toutes ses équipes dans la catégorie Excellence.

Il n'y a pas de remplaçant(e). En cas de blessure lors du relais ou avant la course du deuxième jour, une équipe pourra participer à l'épreuve de répartition sur réseau de postes, après accord de la commission technique, mais ne sera pas classée.

Chaque équipe est constituée de 4 concurrents :

1/Equipe Collège : 2 élèves garçons + 2 élèves filles (Benj - Min - Cad)

2/Equipe Lycée : Mixité au minimum 1 garçon et 1 fille (Min - Cad - Jun - Sen)

3/Equipe Sport Partagé : Mixité obligatoire (au minimum 1 garçon et 1 fille)
2 élèves valides + 2 élèves en situation de handicap (ESH)

Les élèves ESH doivent être reconnus par la MDPH (les documents justificatifs doivent impérativement être présentés à l'accueil).

L'association ou la structure adaptée doit être affiliée à l'UNSS.

Les équipes d'une académie se présentant sans JA seront toutes non classées.

Catégories :

- **Equipes Collèges** : Benjamin - Minime - Cadet Pour les élèves valides, 1 Cadet maximum
Pour les élèves en situation de handicap possibilité d'avoir 1 Cadet première année au maximum dans l'équipe
- **Equipes Lycées** : Minime - Cadet - Junior - Sénior Pour les élèves valides, 1 Sénior maximum
Pour les élèves en situation de handicap : catégorie unique.

Une équipe est considérée en « Excellence » dès que le « poids » d'équipe (calcul total du CN fédéral au 31/12/2023 des 4 concurrents) atteint et dépasse **5000 points en Collège et 13000 en Lycée pour l'année 2023- 2024.**

Seul le document mis en ligne début janvier 2024 sur Opuss à destination des services UNSS et des animateurs d'AS fait foi au niveau des points à prendre en compte dans le calcul du poids des équipes. Les élèves qui ne sont pas sur cette liste auront d'office 500 points en collèges et 1500 points en lycée.

Toute Equipe Etablissement qui le jour du Championnat de France aura un poids d'équipe correspondant à l'Excellence concourra dans sa catégorie de qualification mais hors classement.

Le classement :

Pour chaque course, chaque équipe obtient le nombre de points correspondant à son classement.

Une équipe ayant un ou plusieurs postes manquants (PM) se verra attribué $2*N$ (nombre d'équipes) + le nombre total de PM des 4 coureurs.

Ce chiffre est calculé afin qu'une équipe ayant un poste manquant ne puisse en aucun cas être classée au final devant une équipe n'ayant aucun poste manquant quel que soit le classement de cette dernière sur chaque course. Toute équipe abandonnant ou étant disqualifiée est mise « hors classement ».

A l'issue des 2 courses, l'addition des points obtenus permet d'obtenir le classement final. Les équipes sont classées par ordre croissant du nombre de points obtenus. **En cas d'égalité entre deux équipes sans PM, c'est l'épreuve de « Répartition » qui départage les équipes.**

En cas d'égalité entre deux équipes avec des PM, c'est le nombre de PM qui départage les équipes.

Une équipe qui est PM sur les deux courses, sera au final non classée.

Compensations :

Une compensation sous la forme d'un coefficient est appliquée au temps de course de l'élève ESH en fonction de sa classification. (cf tableau des compensations p9)

Tenue et Dossard :

Les équipiers doivent se présenter avec **4 maillots identiques** de même couleur qui représentent leur établissement ou la section sportive et qui respectent la charte publicitaire UNSS (maillot de club non toléré). Le maillot utilisé lors des deux courses doit être présenté et validé lors de l'accueil.

En cas de *non-respect de la conformité des tenues*, une équipe peut se voir interdire le départ de la course par les responsables techniques de la compétition.

Le dossard doit être accroché sur la poitrine du coureur et être visible constamment.

Il doit préciser, pour le Sport partagé, la valeur de la Compensation (C0, C1...)

Chaque coureur doit en permanence garder sur lui son doigt électronique. Le port durant la course par un coureur d'un doigt différent du sien entraîne la disqualification de son équipe.

Choix du site :

La compétition doit se dérouler sur un site accessible pour les personnes handicapées, en particulier sur des chemins carrossables ou des chemins accessibles aux fauteuils.

Choix de la carte :

La qualité de cartographie, en particulier dans les zones de postes, ne doit pas porter à discussion. La carte est aux normes ISSOM 2017.2, à l'échelle 1/7500 **et éventuellement 1/5000 pour le SP ou 1/10000.**

Mais les deux courses doivent être réalisées sur des cartes de la même échelle.

Les cartes et zones de courses utilisées durant le championnat ne peuvent être le support d'aucune organisation scolaire ou fédérale durant l'année scolaire en cours. De la même manière, les zones de course ne peuvent être utilisées comme lieux d'entraînement ou de cours d'EPS aux établissements scolaires locaux susceptibles de se qualifier.

L'organisateur affiche sur le lieu de départ, une carte vierge du secteur de course. Celle-ci sera retirée dès le premier départ. En dehors de cette mise en place, la consultation sur le lieu de course de la carte du secteur de course, actualisée ou pas, est formellement interdite et entraînera la disqualification de l'équipe.

Le jury technique pendant la compétition est composé des membres de la CMN présents, du délégué technique UNSS, d'un membre de la commission technique de l'organisation, d'un professeur accompagnateur et d'un JA ayant obtenu parmi les meilleurs résultats aux tests.

Niveau de traçage :

Les parcours Collège Excellence et Etablissement, Sport partagé (relais 2 et 3) correspondront à un niveau de traçage bleu (référence méthode FFCO)

Les parcours lycées Excellence et Etablissement correspondront à un niveau de traçage jaune (référence méthode FFCO).

Le parcours relais 1 en Sport partagé correspond à un niveau de traçage vert (référence méthode FFCO).

Pointeurs :

Si l'organisation choisit d'utiliser des pointeurs SIAC, elle devra fournir des pointeurs de ce genre à tous les coureurs gratuitement et en prévoir également pour les JO.

Dans ce cas, l'entraînement du jour de l'accueil devra être également équipé en SIAC.

JOUR 1 : RELAIS - Equipes Etablissement & Excellence

Les temps de course en Collège sont de 20' pour les parcours courts et 30' pour les parcours longs (temps estimé sur la moyenne des 10 premières équipes)

Les temps de course en Lycée sont de 25' pour les parcours courts et 35' pour les parcours longs (temps estimé sur la moyenne des 10 premières équipes)

L'ordre des relayeurs est donné la veille de la course à l'accueil. En cas de nécessité absolue, cet ordre peut être changé le matin même de la course après accord du jury technique. Une fois la course commencée, aucun changement ne sera autorisé.

Le passage de relais s'effectue par l'intermédiaire de la carte. Le coureur terminant son parcours dépose sa carte dans un endroit spécifique, puis va récupérer la carte du relayeur suivant et lui donne pour que celui-ci puisse effectuer son parcours.

Les relais sont constitués de 2 « parcours longs » et de 2 « parcours courts » avec alternance long/court/long/court dans cet ordre-là obligatoirement.

Le départ en masse des coureurs des équipes en retard se fera pour toutes les équipes en retard se fera à l'initiative de la commission sportive. Il ne se fera pas avant 11h30 et au plus tard à 12h00.

Les équipes partant en départ anticipé seront classées automatiquement, en fonction de leur temps entre elles, derrière les autres équipes n'ayant pas de PM.

L'horaire de la fermeture des circuits et donc de la fin de l'épreuve se fera à l'initiative de l'organisation après consultation du jury technique. Les équipes ne finissant pas la course dans les délais seront considérées non classées (NC). Elles pourront participer à la course du lendemain, y être classées, mais resteront non classées dans le classement final (Entre 4h et 4h30 heures pour le relais en fonction de l'heure du départ en masse / 2 heures pour la répartition).

En cas de défaillance d'un boîtier électronique, et uniquement dans ce cas, le coureur doit poinçonner la balise directement sur sa carte et l'indiquer à l'arrivée.

C'est le franchissement de la ligne d'arrivée du dernier relayeur de l'équipe qui fait foi pour le classement du relais notamment en cas de sprint entre 2 coureurs et non le poinçonnage de la balise d'arrivée. Les coureurs poinçonneront donc la balise dans l'ordre de franchissement de la ligne.

L'affichage des classements sur le lieu de course est provisoire. Les équipes ayant un ou plusieurs poste(s) manquant(s) ne seront affichées qu'après le départ des derniers relayeurs (départ en masse ou non). Une fois les équipes avec PM indiquées, le classement obtenu restera provisoire, seul le classement validé par la CMN sera officiel.

Pour maintenir la dynamique de l'épreuve, les tickets « impression des résultats » des participants ne seront donnés qu'après le passage du 4^e relayeur à la GEC, qui récupérera alors l'ensemble des tickets de l'équipe. Le détail de la performance d'une équipe ne sera donc connu qu'au retour du 4^e relayeur.

Une équipe disqualifiée par le jury technique ne sera pas classée à l'issue du championnat (NC) mais pourra après accord du jury technique participer à la deuxième course hors classement.

Le responsable d'équipe ayant un ou plusieurs poste(s) manquant(s) peut venir auprès de l'organisation technique pour comprendre l'erreur commise.

Les réclamations éventuelles doivent se faire par écrit dans la demi-heure qui suit l'arrivée du dernier coureur de l'équipe auprès du responsable technique du championnat.

Les cartes seront rendues après l'accord de la CMN.

JOUR 2 : REPARTITION SUR RESEAU DE POSTES - Equipes Etablissement & Excellence

Le temps de course est de 45' pour les lycées et 35' pour les collèges

Les départs se font par catégorie, avec au moins 10 minutes d'écart entre chaque catégorie dans l'ordre suivant :

- Equipes Excellence
- Equipes Etablissement

Les coureurs ne peuvent pas toucher aux cartes avant le signal donné par le responsable technique du championnat.

Au premier top, seul le Jeune Coach équipé de son brassard (il pourra ne pas le prendre pour la course) qui se situera à 1-2 mètres de ses coéquipiers pourra retourner sa carte et s'il le souhaite écrire dessus. Une planchette et donc fortement recommandée pour le Jeune Coach.

Au bout d'une minute (deuxième Top) il pourra rejoindre ses trois coéquipiers qui pourront regarder leur carte également.

Au bout d'une minute (Troisième Top), les coureurs ont le droit de partir de la zone de départ.

Le parcours se compose de **minimum 5 et maximum 8 postes obligatoires** (chaque coureur doit tous les biper) et de postes à se répartir (au moins un coureur doit les biper). Les postes obligatoires seront distingués de manière évidente, par la colorisation des balises sur la carte. **Le nombre de postes obligatoires n'a pas à être communiqué en amont de la course.**

En cas de défaillance d'un boîtier électronique, et uniquement dans ce cas, le coureur doit poinçonner la balise directement sur sa carte et indiquer à l'arrivée cette démarche.

L'horaire de la fermeture des circuits et donc de la fin de l'épreuve sera annoncé par l'organisateur. Les équipes ne finissant pas la course dans les délais seront considérées non classées (NC).

Le franchissement de la ligne d'arrivée doit se faire les 4 coureurs ensemble. En cas de sprint entre 2 équipes, c'est le franchissement de la ligne par le 4ème coureur qui départage les équipes et non le temps pris en compte par la balise d'arrivée.

Une équipe disqualifiée par le jury technique ne sera pas classée à l'issue du championnat (NC).

Le responsable d'équipe ayant un ou plusieurs poste(s) manquant(s) peut venir auprès de l'organisation technique pour comprendre l'erreur effectuée.

Les réclamations éventuelles doivent se faire par écrit auprès de la commission technique du championnat dans la demi-heure qui suit l'arrivée du dernier coureur de l'équipe.

JOUR 1 : RELAIS - Sport Partagé

Les temps de course en Collège et Lycée sont de 15' pour les courts, 25' pour les longs, 20' pour le circuit intermédiaire

Le relais est constitué de :

- 1/ 1 « circuit court » pour 1 élève ESH qui sera **obligatoirement** accompagné d'un JA (sécurité et temps de course) **équipé d'un doigt SI** ;
- 2/ 1 « circuit long » pour 1 élève valide **équipé d'un doigt SI** ;
- 3/ 1 « circuit intermédiaire » pour 1 binôme : 1 élève valide + 1 élève ESH **équipé d'un seul doigt SI pour les deux coureurs**.

L'ordre des relayeurs est donné la veille de la course à l'accueil. En cas de nécessité absolue, cet ordre peut être changé le matin même de la course après accord du jury technique. Une fois la course commencée, aucun changement ne sera autorisé.

Le passage de relais s'effectue par l'intermédiaire de la carte. Le coureur terminant son parcours dépose sa carte dans un endroit spécifique, puis va récupérer la carte du relayeur suivant et lui donne pour que celui-ci puisse effectuer son parcours.

Le départ en masse des coureurs des équipes en retard se fera au plus tôt après l'arrivée des premières équipes constituant le podium de la course pour chacune des catégories. Le départ en masse se fera à l'initiative de la commission sportive.

Les équipes partant en départ anticipé seront classées automatiquement, en fonction de leur temps entre elles, derrière les autres équipes n'ayant pas de PM.

En cas de défaillance d'un boîtier électronique, et uniquement dans ce cas, le coureur doit poinçonner la balise directement sur sa carte et indiquer à l'arrivée cette démarche.

L'horaire de la fermeture des circuits et donc de la fin de l'épreuve se fera à l'initiative de l'organisation après consultation du jury technique. Les équipes ne finissant pas la course dans les délais seront considérées non classées (NC). Elles pourront participer à la course du lendemain, y être classées, mais resteront non classées dans le classement final (4 heures pour le Relais / 2 heures pour la Répartition)

Le franchissement de la ligne d'arrivée par le dernier coureur de l'équipe détermine le classement de l'équipe. En cas de sprint entre 2 binômes de coureurs, c'est le franchissement de la ligne qui départage les équipes et non le temps pris en compte par la balise d'arrivée.

Une équipe disqualifiée par le jury technique ne sera pas classée à l'issue du championnat (NC) mais pourra après accord du jury technique participer à la deuxième course hors classement.

Le responsable d'équipe ayant un ou plusieurs poste(s) manquant(s) peut venir auprès de l'organisation technique pour comprendre l'erreur commise.

Les réclamations éventuelles doivent se faire par écrit dans la demi-heure qui suit l'arrivée du dernier coureur de l'équipe auprès du responsable technique du championnat.

JOUR 2 : REPARTITION – Sport Partagé

Les coureurs ne peuvent pas toucher aux cartes avant le signal donné par le responsable technique du championnat.

Chaque coureur doit être équipé d'un doigt SI (4 doigts pour l'équipe).

Une fois le signal donné pour regarder les cartes, les coureurs ne peuvent pas partir dans la minute suivante.

Le parcours se compose de **minimum 5 postes obligatoires** (chaque coureur doit tous les biper) et de **postes à se répartir** (au moins un coureur doit les biper). Les postes obligatoires seront distingués de manière évidente, par la colorisation des balises sur la carte.

En cas de défaillance d'un boîtier électronique, et uniquement dans ce cas, le coureur doit poinçonner la balise directement sur sa carte et indiquer à l'arrivée cette démarche.

L'horaire de la fermeture des circuits et donc de la fin de l'épreuve sera annoncé par l'organisateur. Les équipes ne finissant pas la course dans les délais seront considérées non classées (NC).

Le franchissement de la ligne d'arrivée doit se faire les 4 coureurs ensemble. En cas de sprint entre 2 équipes, c'est le franchissement de la ligne par le 4^{ème} coureur qui départage les équipes et non le temps pris en compte par la balise d'arrivée.

Une équipe disqualifiée par le jury technique ne sera pas classée (NC) à l'issue du championnat. Le responsable d'équipe ayant un ou plusieurs poste(s) manquant(s) peut venir auprès de l'organisation technique pour comprendre l'erreur effectuée.

Les réclamations éventuelles doivent se faire par écrit auprès de la commission technique du championnat dans la demi-heure qui suit l'arrivée du dernier coureur de l'équipe.

TABLEAU DE COMPENSATION



Les **profils** dans le tableau ci-dessous ne mettent en avant que les capacités motrices, sensorielles ou mentales des élèves. La composante technique propre à la discipline ne doit pas rentrer en compte dans l'établissement du profil de l'élève.

Pour le Relais : ces compensations sont appliquées sur le temps de course des élèves ESH.

Pour la Répartition sur réseau de postes : la moyenne des 2 coefficients des élèves ESH est appliquée au temps total de l'équipe.

Classe UNSS	Handicaps Moteurs	Handicaps Autres que moteurs et sensoriels	Compensation Temps X coef
C1	Reconnaissance MDPH/MDA sans gêne à la pratique dans l'activité = pas de compensation		Coef 1
C2	C2M	C2	Coef 0,85
C3	C3M	C3	Coef 0.70
C4	C4M	C4	Coef 0.50
C5	C5M	C5	Coef 0.30

Tableau de classification des ESH moteur et sensoriel¹

Ce tableau décrit les différentes classifications permettant aux élèves de se confronter au sein du programme « sport partagé » de l'UNSS en toute équité. Les classifications UNSS des élèves en situation de handicap moteur et sensoriel s'appuient sur la classification « jeunes » de la Fédération Française Handisport. Pour pouvoir définir une classification, les élèves debout doivent passer 10 tests fonctionnels du bas du corps et les élèves en fauteuil, 5 tests fonctionnels du haut du corps. Les élèves déficients visuels sont divisés en deux catégories (élèves pratiquant avec ou sans guide). Enfin, tous les élèves sourds et malentendants sont réunis au sein d'une même classification. Retrouvez le descriptif complet des tests et de la classification jeunes Handisport :

<http://www.handisport.org/wp-content/uploads/2017/09/La-classification-jeune-handisport-maj12092017.pdf>

Les éléments décrits ci-dessous sont une aide à la compréhension des différentes classifications. Ils ne sont pas exhaustifs dans la mesure où les handicaps moteurs et sensoriels sont très divers. Tous les outils (tableau, tests, illustrations) ne sont que des aides à la décision au service de la personne qui définit la classification d'un ou d'une élève.

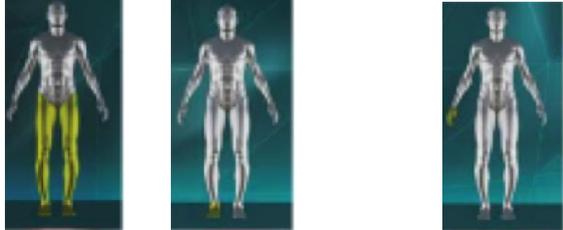
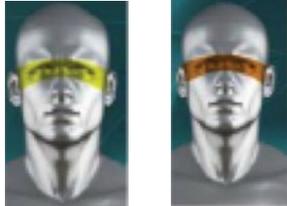
¹ Réalisé avec la participation de la Fédération Française Handisport

Championnat

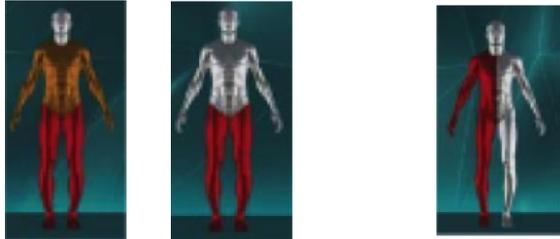
Nom

Prénom

Établissement

Classe UNSS	Classe FFH ² ⇒ Résultats aux tests VERT : réussi sans difficulté ORANGE : réussi avec difficulté ROUGE : impossible à réaliser	Description	Schémas (Exemples non exhaustifs des profils de chaque classe) Atteinte Légère / Majeure / Sévère
C1	Reconnaissance MDPH/MDA sans gêne à la pratique dans l'activité = pas de compensation		
	D4 Élèves pratiquant <u>debout</u> ⇒ 10 tests « bas du corps » Une majorité de tests verts	⇒ Élèves possédant le handicap minimum	
C2M	D5B Élèves pratiquant <u>debout</u> Aucun test à passer	⇒ Élèves malvoyants (sportifs pratiquant sans guide)	
	D6 Élèves pratiquant <u>debout</u> Aucun test à passer	⇒ Élèves sourds et malentendants	
C3M	D3 Élèves pratiquant <u>debout</u> ⇒ 10 tests « bas du corps » Une majorité de tests verts avec quelques tests orange	⇒ Élèves possédant une déficience majeure sur un membre supérieur ou inférieur ou une légère déficience sur les deux membres inférieurs ⇒ Élèves ne possédant pas de problèmes d'équilibre majeurs ⇒ Élèves atteints de nanisme	

² Toutes les illustrations sont extraites du guide « Handicap et classifications », réalisé par la Fédération Française Handisport et édité par le CPSF en 2016

	<p>F3 <u>Élèves pratiquant en fauteuil</u></p> <p>⇒ 5 tests « haut du corps » Une majorité de tests verts</p>	<p>⇒ Élèves possédant un bon équilibre du tronc ⇒ Élèves possédant une bonne motricité des membres supérieurs</p>	
C4M ³	<p>D2 <u>Élèves pratiquant debout</u></p> <p>⇒ 10 tests « bas du corps » Une majorité de tests orange avec quelques tests rouges</p>	<p>⇒ Élèves possédant une déficience majeure ou sévère sur un, deux ou trois membres ⇒ Élèves possédant des problèmes d'équilibre associés</p>	
	<p>F2 <u>Élèves pratiquant en fauteuil</u></p> <p>⇒ 5 tests « haut du corps » Une majorité de tests orange</p>	<p>⇒ Élèves possédant des difficultés d'équilibre du tronc et/ou : ⇒ Élèves possédant une déficience légère majeure des membres supérieurs</p>	
	<p>D5A <u>Élèves pratiquant debout</u></p> <p>Aucun test à passer</p>	<p>⇒ Élèves non-voyants (sportifs pratiquant avec un guide, Jeune Coach)</p>	
C5M	<p>D1 <u>Élèves pratiquant debout</u></p> <p>⇒ 10 tests « bas du corps » Une majorité de tests rouges</p>	<p>⇒ Élèves possédant une déficience sévère des membres inférieurs et/ou supérieurs ⇒ Élèves possédant des problèmes d'équilibre associés</p>	
	<p>F1 <u>Élèves pratiquant en fauteuil</u></p> <p>⇒ 5 tests « haut du corps » Une majorité de tests rouges</p>	<p>⇒ Élèves possédant une déficience majeure du tronc ⇒ Élèves possédant peu de capacités sur les membres supérieurs</p>	
	<p>FE <u>Élèves pratiquant en fauteuil électrique</u></p> <p>Aucun test à passer</p>		

³ Toutes les illustrations sont extraites du guide « Handicap et classifications », réalisé par la Fédération Française Handisport et édité par le CPSF en 2016

**Classification des ESH autres que moteurs et sensoriels
l'activité pratiquée en compétition**



dans

Championnat Nom
Établissement Prénom

	1 point	2 points	3 points	4 points
Autonomie	Autonome avant, pendant et après l'épreuve	Autonome pendant l'épreuve	A besoin d'une aide orale avant et pendant l'épreuve	A besoin d'une aide physique pendant l'épreuve (Jeune Coach)
Relation aux autres	Interagit et communique Va vers les autres	Interagit et/ou s'exprime difficilement	Interagit peu et préfère s'isoler	Aucune interaction et communication
Relation à l'activité	Capable de s'adapter aux aléas de l'activité	Fait des choix simples	Donne du sens et participe	Ne donne pas de sens à l'activité et suit le groupe
Motricité	Pas ou peu impactée	Problème de coordination et d'équilibre	Problèmes locomoteurs importants	Motricité globale fortement impactée

L'élève est classé :

C1 = 4 points avec Reconnaissance MDPH/MDA sans gêne à la pratique dans l'activité = pas de compensation.

C2 = de 5 à 8 points

C3 = de 9 à 11 points

C4 = de 12 à 14 points

C5 = de 15 à 16 points

Exemple : Alexis est autonome (1 point), il interagit mais communique difficilement (2 points), il a des problèmes d'équilibre (2 points) et donne du sens à l'activité (3 points). Il comptabilise 8 points, il est C2. Ses problèmes d'équilibre vont le perturber fortement sur des activités avec beaucoup de déplacements. Il pourra passer C3.



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

